

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° T2603KA

Je soussigné, Fouad HADDOUCHI, agissant en qualité de Président d'ALEO, certifie que :

Monsieur Anthony SANQUER

Entreprise : INTERIM QUALITE
44550 - MONTOIR DE BRETAGNE

A suivi l'action de formation :

R482 - Engins de chantier (CACES ® Cat : F)

Date(s) et durée : **du mardi 21 au jeudi 23 avril 2026**
et ce pour une durée de 21.00 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Lieu : ALEO TRIGNAC
44570 - TRIGNAC

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
STE LUCE SUR LOIRE, le 23 avril 2026
Fouad HADDOUCHI
Président


aléo prévention
8 rue Maryse Hilsz
44980 STE LUCE SUR LOIRE
Tél. 02 40 62 55 44
SIRET 501 459 424 00021